



L'an deux mille vingt-trois le 21 du mois de septembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Amance, après convocation légale du 13 septembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAURENT Stéphane – M. BECCHETTI Daniel - M. BARTHELEMY Philippe
M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe - M. FAUCHEUR Dominique – M. MARTIN Christophe - Mme MARANDE
Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER
Serge – M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina - Mme CLEMENT Paulette – M. GAY Gérard
– M. RENAUD Claude. M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. MORESE Yannick – M. FAGOT
REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël - M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard –
M. THIRY Philippe - M. FRANCOIS Vincent - M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck – M.
CAPS Antony

M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain - M. BAUDOUIN Cédric

Procurations : M. RAKOTONDRAMANITRA à M. BARTHELEMY Philippe - Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON
Philippe – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – M. BRIDARD Franck à M. IEMETTI Jean Marc – M. CHANE Alain à
M. THIRY Philippe – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. MICHEL Olivier à M. THOMAS Claude – M. MOUGINET
Dominique à M. RENAUD Claude – M. VINCENT Yvon à M. CERUTTI Alain

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – M. GUILLAUME Geoffrey

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait : **47 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 38

Pouvoirs : 9

Excusés : 2

Votants : 47

Date d'affichage : 22 septembre

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 47

Contre

Absentions :

HYDRAULIQUE

01/09/2023

Adhésion au pôle de compétitivité HYDREOS

Philippe VOINSON, vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la GEMAPI présente HYDREOS, Pôle de l'eau du Grand Est et acteur de la transition écologique des entreprises et des territoires, ainsi qu'un accélérateur d'innovation collaborative sur le sujet de l'eau.

Ce pôle a pour mission de valoriser les innovations pour assurer la gestion durable de l'eau en atténuant l'impact du changement climatique et en préservant la ressource en eau aussi bien en quantité qu'en qualité.

Pour mener à bien ces transitions, HYDREOS fédère une communauté d'adhérents à l'échelle de la région Grand Est, mais aussi au-delà et accompagne les collectivités locales, les entreprises utilisatrices d'eau, les offreurs de solutions innovantes, les universités et les laboratoires de recherches.

Elle déploie un programme opérationnel qui rassemble ses adhérents et le fait évoluer chaque fois que cela est nécessaire afin :

- D'animer, coordonner et faire vivre les réseaux d'acteurs,
- De développer des synergies et complémentarités avec les acteurs, centres de compétences, clusters ou pôles positionnés sur les thématiques de l'eau ou d'autres thématiques complémentaires,
- De contribuer au développement des collaborations interacteurs et inter-filières,
- De faciliter l'émergence de projets d'innovation collaboratifs et de projets structurants de R&D pour les filières,
- D'œuvrer pour le développement économique de son territoire par le développement et la création d'entreprises,
- D'assurer la promotion économique de la filière Eau des deux régions en France et à l'étranger et d'assurer et de renforcer leur positionnement international dans cette thématique,
- De devenir le territoire de référence sur la maîtrise des écotecnologies au service de la qualité des eaux.



Philippe VOINSON, précise que l'adhésion de la communauté de communes lui permettra d'accéder à de multiples ressources en ligne, telles que des études et des partages d'expériences. Des formations sont également disponibles à destination des agents, leur permettant d'accroître leurs compétences.

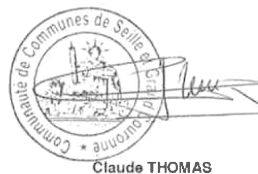
Enfin, de fréquents appels à projets sont lancés à l'initiative d'HYDREOS, avec à la clé le financement d'investissements innovants, permettant l'émergence de partenariats entre collectivités et entrepreneurs, au bénéfice du développement économique du territoire.

Il est donc proposé à l'assemblée communautaire :

- d'approuver l'adhésion de la CCSGC à HYDREOS dont le cout annuel s'élève à 1500 €.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'adhésion de la CCSGC à l'association HYDREOS à compter de la présente délibération
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à l'adhésion
- **Désigne** Mr VOINSON en tant que délégué titulaire de la CCSGC auprès d'HYDREOS.



CLAUDE THOMAS
2023.09.28 18:17:11 +0200
Ref:20230928_101602_1-1-O
Signature numérique
le Président

Claude THOMAS